Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 573

Artikel: Objectivité : les députés et la SSR : la "NZZ" fait foi
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1022666

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

OBJECTIVITÉ

Les députés et la SSR: la «NZZ» fait foi

Pour sa dernière session au service des Chambres fédérales Aloys Pfister, désormais ex-secrétaire de l'Assemblée fédérale et futur juge au Tribunal fédéral, a pris une initiative bizarre pour améliorer l'information des conseillers. Ceux-ci ayant commencé le 25 septembre un débat qui devait se poursuivre le 16 décembre reçurent, la veille, un polycopié à l'en-tête du Conseil national, dont le contenu n'était autre que le compte rendu (et sa traduction en français) du premier débat, dans la version de la «NZZ».

Personne ne doute que l'audace de la «Nouvelle Gazette de Zurich» dépassait largement le cercle des radicaux durs qui la financent, mais son directeur lui-même n'a sans doute jamais escompté supplanter le Bulletin sténographique officiel de l'Assemblée fédérale.

Difficile de dire si cette curieuse exploitation de la «NZZ» a pesé sur l'issue particulièrement nette du débat qu'elle réintroduisait, à savoir le projet d'instituer sans délai une «autorité de recours pour la radio et la TV qui soit indépendante de l'Etat et de l'administration» *(??).*

Toujours est-il que, par 97 voix à 43, le Conseil national a transmis comme telle la motion Guntern, adoptée un an plus tôt par la Chambre des Etats.

De toute évidence les socialistes, soutenus par les indépendants et par trois «radicaux-libéraux» (Bernard Dupont — Gilles Petitpierre — Maximo Pini), n'ont pas fait le plein des voix dans leurs propres rangs. Simple jeu des absences momentanées ou tendance de certains à fustiger la SSR?

A droite en tout cas, l'affaire était entendue. Tous les orateurs ont parlé durement, dans un langage d'où la tolérance et le simple respect de la liberté des journalistes demeuraient totalement absents. A noter que l'affaire n'est pas apparue comme une querelle de Suisses alémaniques à propos des manifestations de jeunes dans la City zurichoise. En français aussi, des mots terribles et des propos venimeux sont tombés de la bouche de Geneviève Aubry, porte-parole du groupe radical (qui ne se souvient pas de l'avoir désignée à ce rôle) et de Jean Cavadini, libéral neuchâtelois, éternel Don Quichotte rageur montant à l'assaut des moulins libertaires.

Le plus ouvertement scandaleux fut sans doute le PDC saint-gallois, Edgar Oehler, qui n'en était pas à sa première attaque contre la SSR (c'est lui qui, il y a trois ans, avait lancé la bataille contre la hausse des taxes de concession). Les mass média, a-t-il rappelé, ont un pouvoir qui fait un peu peur et passablement horreur aux détenteurs du pouvoir législatif.

Et ces derniers n'aiment pas la concurrence, comme le démontre notamment leur glorieuse résistance aux pressions économiques et autres manœuvres des lobbies.

C'est ainsi que sous le couvert de ménager une voie de recours aux personnes physiques et morales lésées par le contenu de telle ou telle émission de radio et de télévision, on s'est laissé aller à aménager la base légale pour un organe de contrôle de la SSR. Personne ne sera dupe de ces masques de protecteurs du consommateur du «monopole» dont se sont affublés pour l'occasion les députés des partis bourgeois.

Au moins, sur ce sujet, la température des «représentants du peuple» a été prise. C'est la fièvre. Les grands débats sur les communications de masse, qui risquent bien d'être notre ordinaire pour l'année qui vient (et les suivantes!) s'annoncent mal.

NB. Rappel. Côté radio et télévision, les documents décisifs qui devraient voir le jour en 1981 sont au moins au nombre de trois. C'est à peine si on ose parler des cogitations de la commision d'experts pour une conception globale des médias: les prises de position de ce cénacle se suivent et ne se ressemblent pas, ce qui laisse mal augurer d'une synthèse éventuelle. Mais en tout cas verra le jour le «message» sur l'article constitutionnel radio TV, soigneusement concocté et qui promet d'être une somme en la matière; et on attend également la publication des dispositions réglant (provisoirement) le sort des radio et TV locales.

SSIH

Le sauvetage et la charte

Sauvetage de la Société suisse pour l'industrie horlogère (SSIH) par un consortium de banques suisses (apport d'argent frais pour surmonter une crise de trésorerie), avec en point de mire un «recentrage» des activités de la société sur Omega et Tissot, l'abandon progressif du secteur des montres bon marché (Economic Swiss Time), et finalement — comment les banques pourraient-elles éviter de l'imposer? — des licenciements supplémentaires. Pour les 3400 collaborateurs de l'entreprise en Suisse cette nouvelle secousse n'est certainement pas une surprise: le groupe est dans les chiffres rouges depuis 1975 et ils tentent de décrypter depuis des années la signification des multiples mutations directoriales pour leur avenir. Pas une surprise en tout cas pour les ouvriers de la Lémania à la Vallée de Joux, en sursis fragile depuis des semaines. Et pourtant! La section FTMH du Sentier rappelle, avec une certaine amertume, dans son dernier bulletin de l'année («Reflets» — adresse utile: Rue Neuve 2, Le Sentier), qu'en décembre 1973, la SSIH s'était dotée d'une charte bienvenue. Deux des articles de ce document, cités par le syndicat: «Notre vocation doit rester à la mesure de l'homme, car la raison d'être de notre activité réside aussi bien dans la couverture des besoins du consommateur que dans l'épanouissement de nos collaborateurs dans leur milieu de travail.» Et plus loin: «Chaque entreprise SSIH est considérée comme un partenaire égal en droits et en devoirs s'intégrant harmonieusement dans le groupe SSIH.